

Thématique : les discriminations

La discrimination peut se manifester de différentes manières et toucher divers aspects de la vie des individus. Voici quelques types de discriminations courants (remue-ménages fait oralement pendant le cours) :

Discrimination physique/apparence : quand on ne rentre pas dans les standards ; les tatouages, les piercings, le look et les codes vestimentaires ; les maladies de peau ; les « handicaps » physiques, le port d'un appareil dentaire ou auditif, le port de lunettes de vue + discrimination envers la personnalité, envers les goûts personnels...

Discrimination liée au handicap, qui affecte les personnes en raison de leur état de santé, de leur handicap, de leurs incapacités physiques ou mentales.

La discrimination de genre qui impacte les individus en fonction de leur sexe ou identité de genre ; par exemple : les différences de traitement entre les sexes (salaires moins élevés pour les femmes / les moqueries contre des hommes qui se maquillent, par exemple).

La discrimination liée à l'orientation sexuelle, qui vise et affecte les personnes en fonction de leur orientation sexuelle.

La glottophobie est un terme qui désigne la discrimination basée sur la langue ou l'accent d'une personne. Cela peut se manifester par des préjugés ou des stéréotypes négatifs associés à une langue ou à une manière de parler. Par exemple, certaines personnes peuvent être jugées ou exclues en raison de leur accent, de leur dialecte ou de la langue qu'elles parlent, ce qui peut avoir des conséquences sur leur vie professionnelle, sociale ou personnelle.

La discrimination raciale, basée sur l'origine ethnique ou la couleur de peau.

La discrimination socio-économique, qui est basée sur le statut économique ou la classe sociale.

Discrimination d'âge, qui touche les personnes en fonction de leur âge. Elle peut toucher les jeunes ou les personnes âgées. Exemple du harcèlement ou du bullisme contre les enfants par exemple.

La discrimination religieuse, qui cible les personnes en raison de leurs croyances ou pratiques religieuses. Elle peut également être culturelle (certaines pratiques et traditions).

Discrimination et préjugés contre les animaux...

Pour lutter contre ces discriminations, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

Éducation et sensibilisation : Informer le public sur les différentes formes de discrimination et leurs impacts. Promouvoir des programmes éducatifs sur la diversité, l'inclusion et les droits de l'homme dès le plus jeune âge.

Législation et politiques : Renforcer les lois contre la discrimination et promouvoir l'égalité des droits. Mettre en place des lois anti-discrimination et des politiques publiques pour protéger les droits des minorités et des groupes marginalisés.

Soutien aux victimes : Créer des mécanismes d'aide, des ressources et des services d'assistance pour les personnes discriminées, y compris des lignes d'assistance, des services juridiques et des

ressources psychologiques.

Promotion de la diversité : Encourager la diversité dans les entreprises, les équipes de travail et les institutions, les conseils d'administration, et les instances décisionnelles pour refléter la pluralité de la société.

Dialogue et inclusion : Favoriser le dialogue entre différentes communautés pour construire des ponts et réduire les préjugés.

Formation en milieu de travail : Offrir des formations sur la diversité et l'inclusion dans les entreprises pour sensibiliser les employés et favoriser un environnement de travail respectueux.

Engagement communautaire : Impliquer les communautés dans des initiatives locales qui promeuvent le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

Médias et représentation : Promouvoir une représentation juste et équitable des minorités dans les médias pour combattre les stéréotypes et favoriser une image positive.

Réseaux sociaux et plateformes en ligne : Utiliser les réseaux sociaux pour sensibiliser et mobiliser la population autour des questions de discrimination et d'inclusion.

Pour lutter contre la glottophobie, plusieurs actions peuvent être mises en place :

La sensibilisation, c'est-à-dire informer le public sur la diversité linguistique et les préjugés associés à certaines langues ou accents.

L'éducation : intégrer des programmes éducatifs qui valorisent la diversité linguistique et encouragent le respect des différentes manières de parler.

La promotion de l'inclusion : créer des environnements où toutes les langues et accents sont valorisés, que ce soit dans les écoles, au travail ou dans les espaces publics.

Le soutien aux personnes discriminées, par exemple : offrir des ressources et des soutiens aux personnes qui subissent des discriminations linguistiques.

Les politiques linguistiques : mettre en place des politiques qui protègent les droits linguistiques des individus et promeuvent l'égalité des langues.

En s'attaquant à la glottophobie, on contribue à créer une société plus inclusive et respectueuse des diversités linguistiques.

Lexique vu pendant le cours :

Se remettre en question

Sans malice

Un sport d'équipe, un sport collectif

Une éponge

Mettre des chaussettes dépareillées

La lutte contre... / pour...

Célébrer

Une arme à double tranchant

Un/une témoin

Un travail digne

La discrimination positive

À la maison, lisez les textes et faites l'activité lexicale ci-dessous :

La discrimination positive

La discrimination positive, également connue sous le nom d'action affirmative, est une politique ou une pratique qui vise à favoriser un groupe de personnes qui a été historiquement désavantagé ou discriminé. L'objectif est de réduire les inégalités et de promouvoir l'égalité des chances dans divers domaines tels que l'éducation, l'emploi et la représentation politique.

Voici quelques aspects clés de la discrimination positive :

Contexte historique : la discrimination positive est souvent mise en place dans des sociétés où certains groupes (en raison de leur race, sexe, origine ethnique, statut socio-économique, etc.) ont été marginalisés ou exclus des opportunités.

Objectifs : elle vise à corriger les désavantages structurels en offrant des opportunités supplémentaires à ces groupes. Cela peut inclure des programmes de bourses pour les étudiants issus de milieux défavorisés ou des quotas de représentation dans les entreprises.

Controverses : la discrimination positive suscite des débats. Ses partisans soutiennent qu'elle est nécessaire pour atteindre une véritable égalité et pour compenser les injustices passées. Les critiques, en revanche, affirment qu'elle peut conduire à une forme de discrimination à l'encontre de ceux qui ne bénéficient pas de ces mesures.

Mise en œuvre : les méthodes de mise en œuvre de la discrimination positive peuvent varier d'un pays à l'autre. Certains pays adoptent des lois et des réglementations spécifiques, tandis que d'autres la laissent à l'initiative des institutions.

Impact : les résultats de la discrimination positive peuvent être positifs, contribuant à une meilleure représentation et à des opportunités accrues pour les groupes ciblés. Cependant, elle peut également générer des tensions sociales et des ressentiments parmi ceux qui estiment être désavantagés par ces politiques.

En résumé, la discrimination positive est une approche visant à promouvoir l'égalité des chances, mais son application et ses effets peuvent être complexes et controversés.

Inégalités : le racisme recule mais les discriminations persistent

Origine, genre, handicap... Tout est prétexte à la discrimination, relève un rapport inédit de l'Observatoire des inégalités, même si quelques améliorations sont à soulever.

Par Lou Vincent. Publié le 29 nov. 2023. Source : [Inégalités : le racisme recule mais les discriminations persistent](#) | Les Echos

« Les discriminations sont moins répandues que les inégalités sociales, mais leur violence est d'une intensité plus grande car elles touchent l'identité même des victimes », avance l'Observatoire des inégalités, dans un rapport inédit jamais réalisé en France sur les discriminations et leurs évolutions dans la société, agrégeant diverses données (Ifop, Insee, Ined).

Sur le plan des valeurs, la société française semble par exemple plus ouverte, tolérante et égalitaire. D'après la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), 60 % des Français déclarent n'être « pas du tout racistes » : c'est deux fois plus qu'il y a vingt ans. Également, 85 % des personnes considèrent l'homosexualité comme « une manière comme une autre de vivre sa sexualité » (contre 67 % il y a vingt ans, selon l'Ifop).

Des actes de violences en hausse

Mais derrière les mots, les actes de violence persistent. En 2022, 12 500 crimes et délits à caractère raciste, et 2 400 actes anti-LGBT, ont été enregistrés par les forces de l'ordre : deux chiffres en hausse depuis cinq ans, d'après le ministère de l'Intérieur.

Côté sexisme, 200 000 crimes et délits ont été signalés à la police et à la gendarmerie en 2020, dont la quasi-totalité touche des femmes. Également, les personnes en situation de handicap ont un risque supplémentaire de 60 % de subir des violences physiques ou sexuelles par rapport aux personnes

valides.

Les données rapportées par les forces de l'ordre restent préoccupantes : 500 000 personnes déclarent avoir subi une injure raciste, 150 000 une injure homophobe et 1,4 million de femmes une injure sexiste, au cours d'une année.

Les origines, haut facteur de discrimination

D'autres discriminations sont par ailleurs plus difficiles à mesurer car plus insidieuses. C'est le cas notamment des discriminations à l'embauche : un candidat au nom français a 50 % de chances supplémentaires d'être rappelé par un employeur par rapport à un candidat au nom maghrébin. Un mal du même acabit pour les personnes en situation de handicap.

Cette discrimination sur le patronyme se retrouve également, à la même proportion, chez les personnes au nom africain qui cherchent un logement. Toutefois, le rapport apporte quelques nouvelles plus positives : les derniers *testings* réalisés par des chercheurs ne relèvent plus de discrimination envers les candidats à l'embauche qui résident dans un quartier défavorisé.

L'origine est en effet un facteur hautement discriminatoire puisque 28 % des descendants d'immigrés disent avoir subi une discrimination ces cinq dernières années, une proportion qui grimpe à 32 % pour les personnes nées en Outre-mer. À titre de comparaison, elles sont 18 % dans la population générale.

Concernant la prise en charge médicale, un patient sans papier couvert par l'Aide médicale de l'État (dispositif qui prend en charge les frais de santé de base sous conditions), il y a 25 % de chances en moins d'obtenir un rendez-vous. En revanche, cette discrimination n'est plus détectée concernant les patients pauvres couverts par la complémentaire santé solidaire.

Des stéréotypes sexistes résistants

Bien que la proportion ait été divisée par deux en vingt ans, passant de 40 % à 20 %, un Français sur cinq pense toujours que « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants », rapporte le ministère des Solidarités.

« Des traitements différenciés persistent de la part des enseignants, mais aussi les apprentissages, au sein des familles et à l'école, de rôles stéréotypés que la société continue d'attribuer aux femmes et aux hommes. », souligne l'ouvrage. Pour rappel, les femmes gagnent 4 % de moins que les hommes, à temps de travail et poste comparables.

Activité thématique - langue française

Glossaire de l'ECRI - Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

Associez correctement

1. L'antisémitisme	A) toute différence de traitement fondée sur un motif tel que la « race », la couleur, la langue, la religion, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique ainsi que l'ascendance, les convictions, le sexe, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle ou d'autres caractéristiques ou situations personnelles, qui manque de justification objective et raisonnable.
2. L'antitsiganisme	B) croyance qu'un motif tel que la « race », la couleur de peau, la langue, la religion, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique justifie le mépris envers une personne ou un groupe de personnes ou l'idée de supériorité d'une personne ou d'un groupe de personnes.
3. La banalisation	C) état d'esprit caractérisé par des manifestations intenses et irrationnelles d'opprobre, d'hostilité et de détestation envers le groupe visé.
4. Le dénigrement	D) processus par lequel une personne adopte des valeurs politiques, religieuses ou sociales extrêmes incompatibles avec celles d'une société démocratique.
5. La diffamation	E) forme spécifique de racisme, une idéologie fondée sur la supériorité raciale, une forme de déshumanisation et de racisme institutionnel nourrie par une discrimination historique, qui se manifeste, entre autres, par la violence, le discours de haine, l'exploitation, la stigmatisation et la discrimination dans sa forme la plus flagrante.
6. La différence de traitement	F) toute déclaration sur des groupes de personnes qui crée un risque imminent de discrimination, d'hostilité ou de violence envers des personnes appartenant à ces groupes.
7. La discrimination	G) tout préjugé, haine ou peur, concernant des personnes issues d'autres pays ou cultures.
8. La haine	H) toute attaque contre les capacités, le caractère ou la réputation d'une ou de plusieurs personnes en relation avec son/leur appartenance à un groupe particulier de personnes.
9. Le harcèlement	I) utilisation par la police, sans justification objective et raisonnable, de motifs tels que la race, la couleur, la langue, la religion, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique dans des activités de contrôle, de surveillance ou d'investigation.
10. L'hétéronormativité	J) le fait de cataloguer de manière négative un groupe de personnes.
11. L'homophobie	K) peut être définie comme l'ensemble des institutions, systèmes structurés de compréhension et orientations concrètes qui font que l'hétérosexualité semble cohérente, naturelle et privilégiée. Elle part du principe que tout le monde est hétérosexuel, que l'hétérosexualité est l'idéal et qu'elle est supérieure à l'homosexualité et à la bisexualité. L'hétéronormativité inclut également le fait de privilégier les expressions normatives du genre, c'est-à-dire ce qui est attendu des individus ou ce qui leur

	est imposé pour qu'ils soient perçus ou acceptés comme « de vrais hommes » ou « de vraies femmes », ces deux catégories étant les seules possibles.	
12. L'incitation	L) est un processus à double au sein duquel la société, les gouvernements et les autorités locales facilitent, soutiennent et promeuvent les efforts d'intégration des individus.	
13. L'inclusion	M) Le terme renvoie à tout préjugé, haine, ou discrimination à l'égard des Juifs en tant que groupe ethnique ou religieux.	
14. L'intégration	N) approche qui valorise la diversité et vise à assurer l'égalité des droits et des chances pour tous en créant les conditions qui permettent la participation pleine et active de chaque membre de la société.	
15. La marginalisation	O) elle doit être entendue dans un sens large, comprenant toute distinction, exclusion, restriction, préférence ou omission, qu'elle soit passée, actuelle ou potentielle.	
16. Le profilage racial	P) acte pour une personne (physique ou morale) de séparer d'autres personnes pour un des motifs énumérés sans qu'il existe une justification objective et raisonnable, conformément à la définition proposée de la discrimination. Par conséquent, le fait pour une personne de se séparer volontairement d'autres personnes pour un des motifs énumérés ne constitue pas une ségrégation.	
17. Le racisme	Q) il se définit comme tout comportement lié à un des motifs énumérés, pratiqué aux fins ou avec l'effet de porter atteinte à la dignité d'une personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.	
18. La radicalisation	R) fait d'isoler ou de n'accorder aucune importance à un groupe de personnes, ou de leur donner un tel sentiment, et, partant, de limiter leur participation à la société.	
19. La ségrégation	S) tout préjugé, haine ou peur de l'homosexualité, concernant des personnes identifiées ou perçues comme étant bisexuelles, homosexuelles, lesbiennes ou transgenres.	
20. La stigmatisation	T) fait de faire apparaître quelque chose comme mineur ou sans importance.	
21. La xénophobie	U) toute critique abusive d'une ou de plusieurs personnes en relation avec son/leur appartenance à un groupe particulier de personnes.	